

Le 10 Mars 1891-

La C^{te} des Départements de la Seine & St-Denis
sous la présidence de M. Ruyol

Elle a procédé à la désignation d'un rapporteur
concernant la proposition de loi ^{relative} ~~concernant~~ sur
l'emploi des infirmes de dommages de
guerre & a tenu séance avant de passer devant la Chambre
M. R. de la Seine a été nommé rapporteur
Il est décidé de déposer ce rapport - en accord
avec M. Merlin - de manière à ce qu'il
soit pris en considération au cours de la séance



Séance du 9 Mars 1891-

La C^{te} des Départements de la Seine & St-Denis
sous la présidence de M. Ruyol.

M. Ruyol a été désigné comme rapporteur
du projet de loi tendant à l'étude et
l'adoption de la loi du 19 Avril 1890
relative aux dommages de guerre
et de la loi du 19 Avril 1890
relative aux dommages de guerre
et de la loi du 19 Avril 1890
relative aux dommages de guerre

M. Thiers a été élu en séance
à la présidence de la C^{te} Supérieure des Dommages
de guerre qui se tient en vertu de
la loi de 1890, et qui se réunit avec
le Ministre de la Guerre et de la Marine
le droit d'apporter des amendements
nouveau

M. de la Seine est chargé d'étudier la question
avec M. Thiers en vue de la loi de
dépot d'une proposition de loi -